

● Bureaux de charité (XIV^e siècle - 1796)

Les **bureaux de charité paroissiaux** apparaissent dans les villes dès le XIV^e et surtout au XV^e siècle, sous l'impulsion du clergé. Ils s'occupent, parallèlement au Grand Bureau des Pauvres¹, de l'assistance à domicile. Dirigés par le curé de paroisse, les bureaux de charité comptent parmi leurs attributions le traitement médical des indigents et la distribution des secours en nature et en argent.

Les sœurs de charité ou dames de charité effectuent dans la paroisse dont elles dépendent, les visites à domicile. Elles délivrent aux nécessiteux des bons échangeables contre des secours en nature, distribuent des médicaments et enregistrent leurs visites sur un cahier mis à disposition des médecins.

Ces bureaux disparaissent à la Révolution. Les bureaux de bienfaisance, créés en 1796 se substituent en quelque sorte aux bureaux de charité, en matière d'assistance à domicile.

Nos inventaires mentionnent l'existence de pièces relatives aux bureaux de charité, mais il s'agit, en fait de pièces relatives aux bureaux de bienfaisance car elles datent toutes du XIX^e siècle.

1. Voyez dans cet ouvrage la notice qui lui est consacrée.

Bibliographie

RHONÉ (André). *Les bureaux de bienfaisance parisiens*. Paris, Jouve, 1912, p. 17-24. (B-2839)

Fonds d'archives

□ Administration

- Tableau de répartition des rues du 11^e arrondissement ancien¹, entre les administrateurs, les commissaires et les dames de charité, [s.d.]. (C-2032), 1 pièce, 15 p.

1. Quartiers Saint-Séverin, Saint-André-des-Arts, Garancière.